



UNE OFFRE DE STATIONNEMENT MIXTE ET ADAPTÉE

Pour accompagner ce nouveau dispositif de téléphérique et favoriser plus encore la mobilité Est-Ouest, une offre de stationnement mixte sera mise en place sur le territoire laurentin permettant **l'accès à un parc-relais pour les utilisateurs du réseau de transport métropolitain. Une zone réglementée donnera accès aux riverains et covoiturage à des places réservées.**

Sur le territoire niçois, la connexion avec le réseau de transport métropolitain se fera depuis le parc-relais CADAM au niveau de la station CADAM.



2 HYPOTHÈSES DE POSITIONNEMENT POUR LE PARC-RELAIS DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

1 P+R entre la Mairie et la station Saint-Laurent-du-Var

- 315 places
- Situé à 100 mètres de la station de téléphérique
- Le jardin d'enfants et le clos bouliste devront être relocalisés

2 P+R le long du stade Léon Berger

- 280 places minimum
- Situé à 150 mètres de la station du téléphérique
- Préservation du jardin d'enfants et du clos bouliste sur l'emplacement actuel
- Restitution de 210 à 310 places de stationnement mixte

Donnez votre avis



concertation.telepherique@nicedazur.org